



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu à la **mairie de Tréméven**, le :

Jeudi 23 mars 2023 à 18H30

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

TREMEVEN, le 17 mars 2023

Monique CAUDAN
Maire de Tréméven



ORDRE DU JOUR

- 1) Nomination d'un(e) secrétaire de séance ;
- 2) Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 février 2023 ;
- 3) Compte-rendu des décisions prises en application des délégations consenties par le conseil au maire ;
- 4) Installation de Pascal FLATRES comme conseiller municipal suite à la démission de Théodore LE DORZE ;
- 5) Suite au retrait des délégations de Muriel LE GUILLOUX, vote sur le maintien dans ses fonctions d'adjoint ;
- 6) Election du ou des adjoints ;
- 7) Information sur les délégations ;
- 8) Composition des commissions communales ;
- 9) Référents et délégués de la commune dans les organismes extérieurs ;
- 10) Commissions communautaires ;
- 11) Finances :
 - a) Compte Administratif 2022 ;
 - b) Affectation du résultat 2022 ;
 - c) Taux d'imposition 2023 ;
 - d) Budget primitif 2023 ;
- 12) Voirie :
 - a) Dénomination de voirie au lotissement Loge Creis ;
 - b) Convention avec l'OPAC pour la rétrocession de la voirie du lotissement « Le pré de Kerlou » ;
 - c) Cession d'un délaissé de voirie à Guélenec ;
- 13) Vente d'un fourgon benne ;
- 14) Questions diverses ;
- 15) Quart d'heure citoyen.

✂

POUVOIR

Je soussigné

donne pouvoir à

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal du

- d'émettre tous votes et signer tous documents

Fait à TREMEVEN, le